

L'ACTUALITÉ



Ici la production. Nous avons changer le prix : L'équipe gagnante aura la chance de passer ses vacances avec nous, à **Playa Del Pinel**

Aujourd'hui à *Survivor Pinel*, une épreuve de récompense attend nos employés!

L'équipe gagnante aura droit d'envoyer trois personnes d'un même titre d'emploi en vacances!

YEAH!!!



Mobilisation - Ratios de vacances

La mobilisation pour dénoncer les ratios de vacances insuffisants a débuté il y a quelques semaines avec la distribution de chandails « Playa Del Pinel ». Les vacances et les congés sont primordiaux pour maintenir une bonne santé globale des travailleurs. Les situations complexes de notre milieu mènent à être en constante maîtrise des paroles et de l'attitude. Le travail émotionnel est encore plus grand lorsque nous devons agir en urgence, dans l'imprévisibilité et dans des situations de crises. En revanche, l'employeur semble sous-estimer les exigences cognitives et émotionnelles nécessaires au quotidien de notre milieu de travail.

L'ACTUALITÉ

⌘- Coupures budgétaires -

Le 27 mai dernier, nous avons appris la réduction budgétaire de 4 millions de dollars prévu par Santé Québec. Bien entendu, nous ne pouvions pas rester les bras croisés. Dès le lendemain matin, nous avons sortie une communication interne et un communiqué de presse.

Résultats :

- La communication interne publiée sur Facebook a atteint 22 290 vues.
- Marie-Ève a accordé une entrevue à La Presse et un article est sorti à ce sujet le 4 juin dernier.
- Luis Antonio accordé une entrevue à la radio qui a été diffusé le 4 juin 15h00 au 99.5
- Marie-Ève a également accordé une entrevue au poste de radio du SCFP-Québec le 6 juin dernier.



Conseil syndical MERCI

La dernière réunion du conseil syndical s'est tenue le 22 mai dernier. Nous souhaitons exprimer notre gratitude à chaque membre du comité pour leur engagement et contribution lors de nos séances. Ce comité joue un rôle crucial dans le processus décisionnel et la circulation de l'information. Les rencontres reprendront en septembre ; nous ferons un avis concernant les unités et départements n'ayant pas de délégué.

Temps supplémentaire prioritaire

Le 21 mai dernier, nous avons fait une publication concernant la mise en place de la priorisation de l'octroi des quarts en temps supplémentaire. Nous réitérons notre désaccord face à l'ajout de mesures disciplinaires en cas de non-respect des disponibilités. Nous vous invitons à nous informer si vous recevez une mesure disciplinaire à ce titre.

✓✓○○ Dossier ISPS ✓✓○○

La première journée du processus d'arbitrage pour l'évaluation du titre d'emploi ISPS a eu lieu le 4 juin. Lors de cette journée, les procureurs et l'arbitre au dossier ont visité l'Institut afin de mieux comprendre notre milieu, les postes de travail et les tâches associées au titre d'emploi. Mélanie Gougeon, anciennement présidente de notre section locale et présentement conseillère au SCFP-Québec, a également livré un témoignage, qu'elle termina le lendemain lors de la deuxième journée d'arbitrage. Le 5 juin, le processus s'est poursuivi au bureau du CPNSSS afin de présenter les 11 sous-facteurs en litiges. En d'autres mots, il s'agit des 11 sous-facteurs que le Conseil du trésor (le Gouvernement) et le côté syndical ne s'entendent pas concernant l'évaluation du titre d'emploi. Les prochaines étapes se poursuivront à l'automne.

JOYEUSE FÊTE DES PÈRES

À l'occasion de la fête des pères, nous souhaitons une très belle fête à tous les pères, beaux-pères, grands-pères et figures paternels qui concilient chaque jour leurs responsabilités familiales et leurs engagements professionnels.



L'ACTUALITÉ

Reconnaissance de l'ancienneté - PURA

Une entente intersyndicale avec le CPNSSS sur les clarifications nécessaires à l'application du PURA a eu lieu. De ce fait, les listes d'ancienneté PURA devront être affichées au plus tard le 30 septembre 2025.

En attendant, afin de préserver les droits des membres, des mesures spéciales seront mises en place, notamment :

- Suspension des abolitions de poste et des chaînes de supplantation;
- Gel temporaire des mutations volontaires;
- Suspension des délais pour le dépôt de griefs en lien avec le PURA.

Des consignes de la part des employeurs seront également transmises sous peu, notamment à l'attention du personnel œuvrant hors Santé Québec, afin des les inviter à remplir rapidement un formulaire de déclaration des épisodes d'emploi dans le réseau.

ACTIONS SYNDICALES

Conseil Général du CPAS

Lors du dernier Conseil Général du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS), les membres se sont rendus devant l'Assemblée nationale de Québec pour dénoncer le projet de loi 89. Les membres de l'exécutif ont pris part à l'évènement. Ce projet de loi qui vise à limiter le droit de grève est un recul et une atteinte aux droits des travailleurs. Nous devons nous souvenir que c'est grâce à l'exercice de notre droit de grève que nous avons obtenu une augmentation salariale de 17 % sur une période de cinq ans.



Projet loi 69

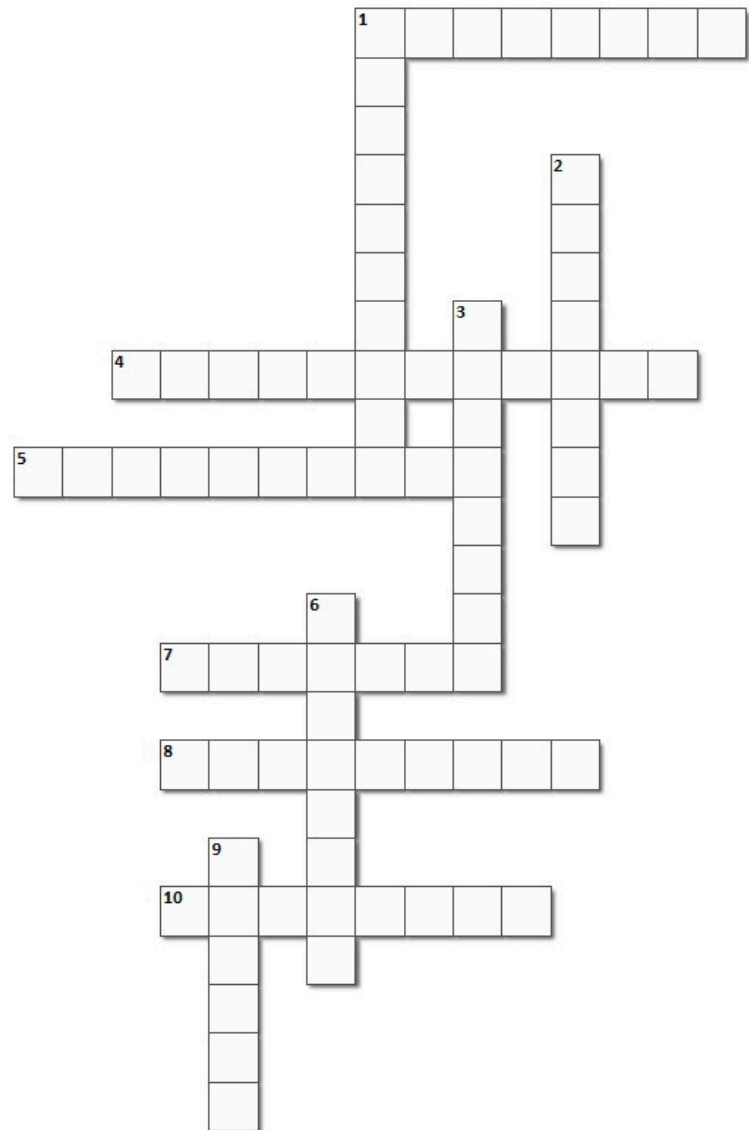
Le 6 juin dernier, une manifestation s'est tenue à Québec contre le projet de loi 69. Ce projet de loi mettrait fin à l'exclusivité d'Hydro-Québec sur la distribution de l'électricité, autorisant ainsi les entreprises privées à en vendre. Nous craignons ce projet de loi qui ouvre la porte à la privatisation, la dérèglementation et une possible hausse des tarifs d'électricité.



ESPACE JEUX

Horizontalement

1. Ce qui aura lieu le 18 juin.
4. Nouveau processus de gestion des quarts en temps supplémentaire.
5. Qualité soulignée chez les membres du conseil syndical.
7. Moment où les prochaines étapes de l'arbitrage du dossier ISPS reprendra.
8. Processus d'évaluation du titre d'emploi ISPS.
10. Plateforme utilisée pour dénoncer la coupure budgétaire.



Verticalement

1. Type de réduction annoncée par Santé Québec.
2. État dans lequel nous sommes dans le refus des vacances et l'augmentation des ratios. (Verbe)
3. Les situations complexes de notre milieu mènent à être en constante _____ des paroles et de l'attitude.
6. Ce que veut dire le S dans CPAS.
9. Ce que l'employeur refuse d'augmenter.

VOTRE EXÉCUTIF



**ANTONIO REBOLLEDO-LALONDE,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

✉ secretaire@scfp2960.ca

☎ poste #2962 à l'interne/514-881-3756



**MARIE-ÈVE DESORMEAUX,
PRÉSIDENTE**

✉ presidence@scfp2960.ca

☎ poste #1341 à l'interne/514-881-3756



**MIKAEL CHOUINARD,
AGENT DE GRIEF**

✉ grief@scfp2960.ca

☎ poste #1344 à l'interne/514-881-3756



**ALEXA LACHAINE,
VICE-PRÉSIDENTE CLINIQUE**

✉ vpclinique@scfp2960.ca

☎ poste #2961 à l'interne/514-881-3756



**PHILIPPE L. BOUCHARD,
REPRÉSENTANT SST**

✉ sst@scfp2960.ca

☎ poste #1343 à l'interne/514-881-3756



**POSTE VACANT,
VICE-PRÉSIDENTE ADMIN.**

✉ vpa.scfp2960@gmail.com

☎ poste #2960 à l'interne/514-881-3756



**ADRIANNE MURACA,
AGENTE ACTION-INFO**

✉ actioninfo@scfp2960.ca

☎ poste #1756 à l'interne/514-881-3756

TÉLÉPHONE D'URGENCE 514-927-2960

Le téléphone d'urgence est un service 24/7 que le syndicat offre pour vous aider à naviguer une situation d'urgence **imminente**. Nous offrons ce service dû à la nature de notre travail.

Qu'est-ce qui consiste une urgence ?

- Un danger imminent pour votre santé/sécurité/intégrité au travail
- Une problématique **majeure** qui se passe dans le moment
- Lors d'une agression
- Lors d'un accident de travail

Toute autre demande peut être fait par les canaux de communications réguliers:

- Appel dans les heures de bureau
- Courriel
- Messenger de la page Facebook du syndicat

SURTOUT, ne pas oublier de laisser un message avec votre nom, votre département, la date et l'heure de votre appel sur le téléphone d'urgence. Pinel est un numéro masqué, souvent on ne peut pas vous retracer. Nous n'avons pas accès à vos informations de la maison.